

Fiche

Les pays peuvent instaurer des politiques d'ouverture aux échanges ou au contraire accroître le contrôle sur ces derniers.

1. Le libre-échange

- La libre circulation des biens, des services et des capitaux se construit à différents niveaux, mondial et régional. Les échanges internationaux sont possibles dans la mesure où les protagonistes (États et entreprises) les acceptent. Ils reposent soit sur une nécessité (par exemple, les pays dénués de pétrole doivent en acheter aux pays producteurs), soit sur une doctrine politique s'inspirant du libéralisme : **le libre-échange**, qui consiste dans la liberté de circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.
- La justification théorique du libre-échange repose sur la **théorie des avantages comparatifs**, développée au XIX^e siècle par l'économiste anglais David **Ricardo** : selon ce raisonnement, un pays a toujours intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il dispose d'un « avantage comparatif », par rapport à ses concurrents mais aussi à l'ensemble de ses productions. Ainsi, il abandonne les productions pour lesquelles il n'est pas compétitif et se les procure par l'échange, en vendant en contrepartie celles où il est le plus efficace. Une division internationale du travail (DIT) se met en place, et elle garantit l'efficacité maximale de l'ensemble. Bien sûr, l'échange peut aussi se justifier par d'autres arguments : manque de ressources (matières premières), problèmes conjoncturels de production (sécheresse), etc.
- Le libre-échange comporte de nombreux avantages. Le consommateur a plus de choix, les produits sont moins chers, la spécialisation améliore la qualité de la production, les échanges créent de bonnes relations entre États et chacun profite des innovations des autres (produits nouveaux, technologies sophistiquées). Mais tout cela n'est pas sans revers. La concurrence étrangère se révèle défavorable aux entreprises locales moins compétitives. Les États deviennent interdépendants au niveau économique, et donc au niveau du risque (crise boursière). On assiste à une uniformisation des produits. Les effets pervers du libre-échange donnent parfois lieu à des réactions des États ayant pour objectif de limiter voire d'interdire les importations de produits étrangers. Ces pratiques constituent le protectionnisme, dont les inconvénients sont eux-aussi nombreux.

2. Le protectionnisme

- **Le protectionnisme** consiste en des mesures prises par les pouvoirs publics afin de limiter les importations de produits étrangers concurrents. Il permet de protéger les industries indispensables à un État (énergie, armement) ainsi que les industries naissantes peu concurrentielles ou certaines activités vieillissantes en déclin. Sa mise en œuvre répond souvent à une motivation politique et sociale de protection d'une profession ou d'une branche d'activités.

La mise en œuvre du protectionnisme s'effectue de différentes façons. Les **barrières tarifaires** augmentent le prix des produits étrangers concurrents en leur appliquant des droits de douane. Les **barrières non tarifaires** consistent de façon détournée à empêcher ou à ralentir la vente des produits étrangers par le biais de normes de sécurité ou administratives ou la mise en place de quotas d'importation. L'État peut également favoriser les entreprises nationales par les commandes publiques ou encore assurer le financement partiel des produits nationaux par des crédits, des apports de capitaux, des aides à l'exportation (banque française du commerce extérieur) ou des aides diverses (baisses fiscales). Si le protectionnisme améliore les résultats des entreprises nationales en réduisant le déficit du commerce extérieur, il pose néanmoins d'importants problèmes : retards technologiques dus au manque de concurrence, choix de produits réduit pour les consommateurs, prix plus élevés qu'ils ne le seraient en économie ouverte ou encore mesures de rétorsion prises par les autres pays. Si le protectionnisme existe aujourd'hui, c'est souvent sous le couvert des grandes régions mondiales, telle l'Union européenne qui protège son agriculture.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)